

Adlène Hicheur

Une seconde affaire Raïssi ?

C'est une histoire digne des romans policiers que celle qu'est en train de vivre Adlène Hicheur, ce Français d'origine algérienne de 32 ans dont le profil pouvait bien attester d'une intégration réussie dans la société française.

Il est physicien, professeur s'il vous plaît à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) en physique expérimentale et employé du CERN (Centre européen de recherche nucléaire) de Genève au niveau de l'accélérateur de particules (LHC). Le monde a basculé brusquement pour lui le jeudi 8 octobre lorsque des policiers de la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI) sont venus de bon matin (à 5h 30), encercler le domicile parental à Vienne (Isère) où se trouvaient Adlène, ses deux frères et sa mère. «Ils ont défoncé la porte avant de passer les menottes à tout le monde» raconte Halim, le frère cadet de Adlène. La mère âgée et diabétique a perdu connaissance après que les policiers eurent essayé de lui passer les menottes. Les policiers sont passés ensuite à l'interrogatoire des frères et de la mère dans des pièces séparées. 13 000 euros ont été trouvés dans les affaires de Adlène. Les enquêteurs ont insisté pour connaître les raisons de la présence de cette importante somme d'argent. Ils auraient obtenu comme réponse qu'Adlène s'apprêtait à se rendre le jour même à Sétif en Algérie pour concrétiser son projet de construire sa maison sur un terrain qu'il a acheté au printemps dernier. Aux environs de 10 heures du matin, après que la police eut fouillé l'appartement, Adlène et son frère âgé de 25 ans sont embarqués ; ce dernier sera toutefois relâché samedi soir, la police n'ayant pu retenir de charges contre lui. Adlène Hicheur a été mis en examen lundi 12 octobre à Paris pour «association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste». Il est soupçonné d'entretenir des liens avec l'organisation Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), et a été présenté au juge antiterroriste Christophe Teissier.

Un second Lotfi Raïssi ?

Ce qui semble bizarre dans cette histoire, du moins en se référant à la technique strictement policière, c'est que le physicien franco-algérien a été arrêté pour avoir noué des «contacts virtuels» sur Internet avec l'Aqmi et l'accusation dont il est accablé se fonde sur des «suppositions». Il aurait, nous dit la presse hexagonale, «voulu perpétrer au moins un attentat», il aurait

«souhaité» ou émis «l'envie» de commettre un attentat. Mais pourquoi la police française n'a pas laissé l'accusé libre de ses mouvements afin de permettre à l'enquête d'avancer jusqu'à parvenir à obtenir des preuves matérielles qui n'auraient laissé subsister aucun doute sur les véritables intentions de la personne qu'elle tient en suspicion ? Tout le monde peut comprendre que cet attentat que notre physicien dit vouloir commettre pourrait avoir comme théâtre la ville de Paris. Si on retient cette hypothèse, son arrestation semble donc incongrue puisque Adlène Hicheur s'apprêtait à se déplacer sur Sétif. Les autorités françaises auraient bien pu dans ce cas de figure solliciter la coopération d'Alger si elles voulaient vraiment obtenir le maximum d'informations concernant la personne qu'elles soupçonnent être un danger pour leurs intérêts nationaux. Enfin, on ne nous a pas précisé si l'Algérie pouvait être la cible. Le geste de la police française devient encore plus inexplicable si cet attentat présumé devait se commettre en Algérie.

L'histoire de Adlène Hicheur rappelle étrangement celle de Lotfi Raïssa, rappelez-vous de ce pilote algérien qui a été accusé à tort par les Etats-Unis d'avoir donné des cours de pilotage à certains terroristes ayant pris part aux attentats de New York et de Washington en 2001. C'était à l'époque où Bush régnait sur le monde. Pour l'instant, tous les organismes qui ont eu à employer Hicheur tendent à minimiser l'importance de sa collaboration, comme pour dire qu'ils n'ont jamais fait confiance à cet homme. Mais sa thèse de doctorat en physique des particules, soutenue en 2003 à l'Université de Savoie, a été mise en ligne. Elle porte cet intitulé «Etude de la production de haute impulsion dans les désintégrations du méson B dans l'expérience BaBar». Voilà un thème qui aurait bien enrichi le livre de Bruno Tertrais «Le marché noir de la bombe» qu'il vient récemment de publier à Paris.

L.G.